



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 25 Mai 2020

Sur convocation du 18 mai 2020

**Tous les conseillers municipaux sont
présents**

Secrétaire de Séance : Carine Bourdin

La séance a lieu à huis-clos. Elle est diffusée en direct sur le site internet communal.

Monsieur VALLET Christian, maire en exercice, souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil municipal et remercie les anciens conseillers municipaux.

Madame LORIOD BOURGON Monique, doyenne de l'assemblée, préside la séance et procède à l'élection du maire.

Pour rappel, tous les votes se déroulent à bulletin secret.

I) Election du maire

Monsieur VALLET Christian se porte candidat.

Aucun autre candidat, le conseil municipal procède au vote.

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur VALLET Christian obtient 14 voix et est donc déclaré élu maire.

II) Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil, soit pour la commune de La Rivière Drugeon, maximum 4 adjoints.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 3 le nombre d'adjoints.

III) Election des adjoints

Election du 1er Adjoint

Le 1er adjoint aura en charge la gestion de la forêt, gèrera la commission communication et information. Il anime et gère le CCAS.

Mme Carine BOURDIN se porte candidate.

Aucun autre candidat, le conseil municipal procède au vote.

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Madame BOURDIN Carine obtient 14 voix et est donc déclarée élue Première Adjointe

Election du 2^{ème} Adjoint

Le 2^oadjoint aura en charge les bâtiments communaux, la gestion des routes et des chemins communaux ainsi que le suivi des travaux.

Il assurera la gestion de l'AF (Association Foncière)

Monsieur Yannick VUITTENEZ se porte candidat.

Aucun autre candidat, le conseil municipal procède au vote.

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur Yannick VUITTENEZ obtient 14 voix et est donc déclaré élu Deuxième Adjoint.

Election du 3^{ème} Adjoint

Le 3^oadjoint sera le référent des employés communaux, gère la salle des associations et celle des jeunes et la MTL. Il est membre de l'association culturelle

Il gère les associations organisées par la commune (fête des mères...)

Il est référent environnement et cadre de vie (fleurissement, espaces verts, illuminations)

Il assurera la gestion de l'ASA (Association Syndicale Autorisée)

Monsieur Jérémy LONCHAMPT se porte candidat.

Aucun autre candidat, le conseil municipal procède au vote.

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Monsieur Jérémy LONCHAMPT obtient 14 voix et est donc déclaré élu Troisième Adjoint.

IV) Questions diverses

Monsieur le maire présente les commissions et les délégations.

Le maire et les 3 adjoints seront membres de la communauté de communes Frasne Dugeon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

**Le Maire,
Christian VALLET**